



Le gouvernement présente la Loi de financement de la Sécurité sociale comme un simple « redressement des comptes ». En réalité, il poursuit une politique qui fait payer toujours davantage les assurés sociaux, pour mieux en exonérer les entreprises.

Après avoir imposé le transfert de plusieurs milliards d'euros de dépenses de santé vers les mutuelles et les patients, il continue de fragiliser notre système solidaire de protection sociale. Contraint de reculer sur le doublement des franchises médicales face aux critiques et à la mobilisation, il revient aujourd'hui par une autre voie.

Sous couvert de « prise en compte de l'inflation », le gouvernement propose de revaloriser les plafonds des franchises médicales et des participations forfaitaires, au motif qu'ils n'ont pas été augmentés depuis 2005. Derrière cet habillage technique se cache une réalité simple : les malades paieront davantage.

Qu'il s'agisse d'un doublement brutal ou d'une augmentation présentée comme une simple actualisation, le résultat est le même : une hausse du reste à charge pour les patients.

Encore une fois, ce sont les salarié-es, les retraité-es, les privé-es d'emploi et les personnes malades qui sont mis à contribution pour combler un déficit dont ils ne sont pas responsables. Alors même que l'accès aux soins se dégrade partout dans le pays et que les inégalités de santé se creusent, le gouvernement fait le choix de faire payer les assurés plutôt que de s'attaquer aux véritables causes du déficit.

Dans le même temps, il renforce les contrôles des arrêts maladie et restreint progressivement les conditions d'indemnisation. Derrière le discours sur la lutte contre les abus, c'est le droit de se soigner, de récupérer et de protéger sa santé qui est remis en cause.

UN DÉFICIT ORGANISÉ PAR DES CHOIX POLITIQUES

La CGT le répète depuis des années : les exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises représentent plus de 70 milliards d'euros chaque année. Une part importante de ces exonérations n'est pas compensée intégralement par l'État. Ce manque à gagner affaiblit directement les recettes de la Sécurité sociale et contribue à creuser artificiellement son déficit.

Pour la CGT, le déficit n'est pas une fatalité. Il est le résultat d'un choix politique : réduire la contribution des employeurs, assécher les ressources de la Sécurité sociale et ouvrir toujours davantage la voie aux assurances privées et aux acteurs financiers. Le gouvernement refuse de remettre en cause les profits des groupes pharmaceutiques et les cadeaux accordés aux entreprises. En revanche, il n'hésite pas à réduire les dépenses publiques et à transférer les charges vers les complémentaires santé à but non lucratif.

Résultat : des cotisations de mutuelle qui augmentent, des remboursements qui diminuent, des restes à charge toujours plus importants, des renoncements aux soins pour des millions de personnes. **Se soigner ne doit jamais dépendre de son portefeuille.**

DÉFENDRE LA SÉCU, C'EST DÉFENDRE LA SOLIDARITÉ

La Sécurité sociale est née des conquêtes des travailleurs.
Elle n'appartient ni au gouvernement ni aux marchés financiers.

Elle repose sur un principe simple et profondément juste :

« Chacun cotise selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins. »

Aujourd'hui, ce modèle est gravement menacé.

Le gel du point d'indice dans la fonction publique, la précarisation de l'emploi, les bas salaires, la multiplication des contrats courts et les exonérations massives accordées aux entreprises réduisent les recettes de la Sécurité sociale.

Le déficit est donc avant tout la conséquence des politiques d'austérité, et non d'un excès de dépenses de santé.

LA CGT DIT NON ! La Sécu elle est à nous, pas aux financiers !

Sans réaction collective, les franchises médicales, les forfaits hospitaliers, les baisses de remboursement des soins dentaires, des médicaments ou des consultations continueront de s'étendre.

Chaque recul prépare la privatisation progressive de notre système de santé.

La Sécurité sociale doit être financée par les cotisations sociales et les richesses produites par le travail.

LA CGT REVENDIQUE :

- L'arrêt des exonérations de cotisations patronales qui privent la Sécurité sociale de ressources essentielles ;
- Le développement du remboursement des soins à 100 % par la Sécurité sociale ;
- Des moyens pour l'hôpital public, les Ehpad et l'ensemble des services de santé ;
- Le droit effectif à la santé pour toutes et tous.

LA SÉCU DOIT ÊTRE FINANCÉE PAR LES COTISATIONS PATRONALES ET SALARIALES, PAS PAR LES PATIENTS !

LA SÉCURITÉ SOCIALE
EST NOTRE BIEN COMMUN



cgtvilledeparis.fr

